

Quelles aides pour les arts de la rue et pour quels lieux ?

Colloque du 23 octobre 2009, Village du cirque, Pelouse de Reuilly

Modérateur : Dominique Houdart (administrateur délégué aux arts de la rue à la SACD).

Intervenants :

A la tribune : Danielle Bellini (directrice des affaires culturelles de Champigny sur Marne), Stéphane Simonin (directeur du centre de ressources des arts de la rue Hors les Murs), Pedro Garcia (directeur artistique du festival Chalon dans la rue et de l'Abattoir, Centre Transnational des arts de la rue), Pascal Le Brun-Cordier (professeur associé à l'Université de Paris 1), Francis Peduzzi (directeur du Channel, scène nationale de Calais), Elena Dapporto (chargée de mission arts de la rue-arts du cirque à la DMDTS).

Dans la salle : Corinne Bernard (directrice de l'association Beaumarchais SACD), Vanessa Silvy (chargée de mission au sein de Cultures France, Pôle Collectivités-Drac), et Rémy Bovis (directeur de la coopérative 2R2C).

Synthèse : Valérie Ganne

Les trois aides existantes

Dominique Houdart précise avant tout qu'il souhaite que ce débat soit aussi productif que celui du matin, au cours duquel une association indépendante et libre des auteurs est née. *"Nous sommes ici pour parler de l'évolution des aides de la SACD aux auteurs. Confronter nos expériences nous permettra d'avancer vers un dispositif qui conviendra à tous. Les aides existantes sont actuellement au nombre de trois. Le premier dispositif, "Ecrire pour la rue", a été mis en place par la DMDTS (Direction de la musique de la danse du théâtre et du spectacle), en concertation avec la SACD sur les bases du travail mené par le groupe sur les écritures dans l'espace public, mené par Ema Drouin, dans le cadre du comité de pilotage du Temps des arts de la rue.*

Il s'adresse aux auteurs avant l'écriture, et ne concerne donc pas les œuvres en production. La commission s'est tenue en septembre dernier, et nous venons d'apprendre avec joie que le dispositif va se perpétuer l'année prochaine."

Le second dispositif, Beaumarchais, est présenté par sa responsable, Corinne Bernard : *"Une commission annuelle choisit des projets en cours d'écriture, non achevés. Le dépôt des candidatures a lieu en janvier pour une commission en mars. Deux projets sont aidés chaque année pour 3500 euros chacun, et peuvent bénéficier ensuite d'une aide à la production, à la*

traduction, à l'édition. Notre comité de sélection est composé de membres extérieurs aux conseils d'administration de Beaumarchais et de la SACD.

Pour présenter le troisième dispositif, "Auteurs d'espace public", Dominique Houdart reprend la parole. "Cette aide, destinée à des œuvres déjà existantes est en grande partie l'objet de ce débat. Elle a débuté en partenariat avec le festival de Chalon, avant d'être ouverte à celui d'Aurillac. Aujourd'hui tout est réuni dans un seul dispositif. La prochaine date de remise des dossiers pour les aides de 2010 est avancée au premier décembre 2009. La commission se réunira en janvier, ce qui permettra aux festivals participants d'inscrire ces œuvres dans leur saison. Aujourd'hui, il est important pour nous d'élargir ce dispositif car les arts de la rue ne doivent plus se cantonner aux festivals, et diversifier leurs interlocuteurs. Les arts de la rue ne doivent pas être éphémères, ni se contenter d'être les faire-valoir d'une municipalité, car ils participent en profondeur à l'évolution de la conception de la vie en société et de l'espace public."

De la guerre des récits à la commande

Pascal Le Brun-Cordier a créé le Master "Projets culturels dans l'espace public", à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il est professeur associé, et préside la commission nationale "arts de la rue" à la DMDTS.

"Nous vivons actuellement une guerre des récits. De puissantes organisations publicitaires, gouvernementales, ou autres, construisent des récits qui saturent l'espace public. Formatés et normalisés, ces récits appauvrissent nos imaginaires, et contribuent à accroître cette misère symbolique dont parle Bernard Stiegler. Les soutiens aux arts de la rue devraient peut-être être en partie organisés de manière à soutenir ou susciter des projets à même de constituer des « contre-récits », des « récits » alternatifs à la hauteur de ces récits dominants. Et sans doute également en direction des nouveaux espaces publics que constituent internet, les réseaux sociaux, les téléphones portables, et aussi la presse, la radio... Il faudrait je crois plus accompagner les auteurs qui investissent ces nouveaux territoires médiatiques et politiques. Parmi les projets qui montrent la voie, je pense au StreetBooming d'Ici Même Paris, ou à une autre échelle, aux projets d'artistes comme les Yes Men. Pour encourager de telles démarches, je crois qu'il serait intéressant de susciter des commandes. Cela pourrait passer aussi par une mise en valeur du rôle des producteurs qui peuvent créer des connexions, amorcer des créations ensuite prises en main par les auteurs et les artistes."

Francis Peduzzi, directeur du Channel, rappelle que la scène nationale qu'il

dirige est un espace public qui a son histoire dans la ville. *"Le Channel est destiné à la population, il propose des artistes loin de l'idéologie dominante. Je préfère créer des contextes de programmation, formuler des commandes et non pas choisir dans un catalogue. Une commande implique création et trahison. Par exemple, notre manifestation Feux D'Hiver, qui a lieu entre Noël et le Nouvel an, est à la fois une commande et un grand succès. La commande n'est pas forcément dictatoriale ou impériale : si elle est explicite, c'est passionnant."*

Le responsable de 2R2C, Rémy Bovis, hôte de cette journée de rencontres, est réservé : *"Quand la puissance publique commande des œuvres à des auteurs dans le cadre d'une commission d'aide à l'écriture, ça me fait peur. De plus, la commande appelle une œuvre unique, il faut savoir que faire ensuite de cette œuvre ?"* Philippe Riou, de la compagnie Les Passagers, revient sur ses propres expériences : *"J'ai vécu deux commandes récentes dans un cadre idyllique : en Autriche, puis avec des Indiens. Mais lors de la troisième, avec des Américains, les batailles avec le producteur ont rendu l'expérience désastreuse."* Pour Ema Drouin, auteure et comédienne, le principal avantage de la commande est que la compagnie n'est plus seule à désirer. *"Quand nous avons commencé à travailler sur le dispositif "Ecrire pour la rue", nous avons vite pensé que les commandes pouvaient faire levier."* Pascal Le Brun-Cordier conclue en rappelant que le ministère de la Culture n'a pas suivi sa proposition de lancer des commandes via ce dispositif.

Trouver de nouveaux circuits de diffusion

Valérie Deronzier, auteure et comédienne, souligne le manque de structures soutenant les projets en coproduction. *"Le partage des risques a du sens en matière de théâtre de rue. Ainsi la création d'une SEP (société d'économie participative) peut permettre à des structures et des artistes d'être ancrés sur les territoires, et créer des synergies intéressantes. J'en ai rencontré un exemple en région Centre autour du théâtre de Vendôme. C'est également un moyen de faire levier sur les politiques."*

Selon Stéphane Simonin, directeur de Hors les murs, *"les médiateurs culturels doivent eux aussi être convaincus de la nécessité d'investir l'espace du récit, et c'est là où le bât blesse. Des parcs naturels, des villes, des centres d'art programment d'ores et déjà des arts de la rue... Chacun a son rôle à jouer pour développer ces possibilités, le ministère de la culture, l'ONDA (office national de diffusion artistique), ou nous-mêmes, en tant que centre de ressources. Les compagnies aussi doivent oser aller voir les lieux qui ont des abonnés, leur proposer de sortir hors de leurs murs."*

"C'est le sens du combat de demain" pour Frédéric Michelet, vice-président de la Fédération nationale des arts de la rue. "Il nous faut entrer dans les réseaux des scènes nationales, des centres d'art dramatique... Mais nous avons besoin des media, afin de ne plus être considérés comme un répertoire ghetto. A la SACD, nous avons créé des comités de sélection composés d'artistes, pour que les institutionnels ne soient pas les seuls à décider. C'est enrichissant de porter un regard et un choix sur le travail des autres." Danielle Bellini rappelle qu'elle considère vraiment son travail de responsable culturelle à Champigny comme une mission de service public. "Nous avons une grande proximité avec les habitants, nous suivons les pratiques amateurs, et nous proposons une programmation hors les murs. Chaque année fin septembre, le week-end "Cour et jardin" se déroule en grande proximité avec les habitants de la ville. En hiver, un autre festival, "Les Petites Formes", a lieu également hors des centres culturels et théâtres. Des médiateurs sociaux, des associations, ou services des fêtes, font appel à nous régulièrement, et l'espace RMI de la ville va accueillir une "Petite Forme". Quand les habitants invitent leurs voisins et amis à un spectacle dans leur appartement, naissent de vrais échanges. De plus, lorsque l'on est appuyés par les réseaux professionnels et les habitants, on peut toucher les élus. Ainsi, la politique culturelle de la ville est aussi portée par ceux qui y habitent."

Pedro Garcia, directeur artistique de "Chalon dans la rue", est convaincu qu'il faut multiplier les initiatives car il existe un savoir faire des arts de la rue. "Certains directeurs de théâtres sont ouverts aux propositions. Je viens d'un théâtre qui a créé un festival parce qu'on en avait assez de ne toucher que 15% de la population. C'est ce qui nous a décidés à aller dehors ! Malheureusement, la majorité des directeurs de théâtres ne comprend que leur scène, leur saison, leur grille, leurs abonnements. Le ratio recettes sur coût du spectacle pour l'art de la rue étant proche de zéro; ça ne les intéresse donc pas... Mais l'espace public c'est aussi celui d'internet et du téléphone, que l'on peut investir. Je crois également au rôle des directeurs des affaires culturelles des villes, qui ont des attentes différentes des théâtres. De plus, la Fédération est un atout, en particulier en région. Vous êtes une force face aux élus. Le collectif Rue libre est également un outil important. Les arts de la rue ne représentent que 1,6% du budget du ministère de la culture, alors qu'en nombre de compagnies, ils sont au niveau de la danse ou du théâtre. L'autre problème, c'est qu'ils n'existent pas dans la presse en dehors des moments de festivals, et là encore, la Fédération est un outil."

Les artistes face aux élus et aux théâtres

Pour Stéphane Simonin, une autre logique est possible, s'appuyant sur la relation privilégiée entre artistes et élus : *"La question est politique : comment rendre l'art et la culture accessibles à tous ? Il faut faire sauter des verrous. Ce n'est pas une revendication sectorielle, mais plutôt une proposition d'aide dans le cadre d'une politique culturelle plus générale."*

Ema Drouin précise qu'avec "Auteurs d'espace", *"la SACD soutient d'autres types d'écritures, en périphérie et réfléchit à une mutualisation, à travers la participation de partenaires différents comme un théâtre ou une ville."* Elle demande quel est le budget réservé aux arts de la rue à la SACD, et Dominique Houdart lui répond que le montant du budget de l'an dernier était de 70 000 euros. Valérie Deronzier, comédienne, danseuse et auteure, souligne que la grande force des arts de la rue réside dans leur rapport avec les collectivités territoriales et locales. *"Les artistes doivent être pédagogues à l'égard des collectivités, montrer qu'ils offrent autre chose que les fêtes des villes et quinzaines commerciales. Nous devrions profiter du fait que les élus vont dans la rue rencontrer leurs électeurs, pour les y retrouver. Enfin, pourquoi la commission SACD "Ecrire pour la rue" ne comprend-elle que des artistes ? Pourquoi ne pas y inclure des responsables culturels des villes et des programmateurs ?"*

Francis Peduzzi tire la sonnette d'alarme : *"Si on ne s'interroge pas, si on ne combat pas les modes d'évaluation des politiques publiques, on est morts. Les grandes villes, comme Bordeaux, privilégient maintenant l'art contemporain. Il faut une réflexion au niveau de la ville, car l'art de la rue ne produit pas des abonnés mais aussi de la sensibilité. Le rapport au public est politique et idéologique. Tous les mois, des postes de direction d'équipements culturels se libèrent, il ne faut pas que seuls des responsables de compagnies d'arts de la scène postulent. Postulez, vous obtiendrez une légitimité, et écrirez une autre histoire !"*

Eva Schakmundès, écuyère et créatrice de la compagnie Salam Toto a vu récemment en Allemagne *"une pièce de Kleist jouée dans la ville entière, mêlant artistes de rue, danse, opéra et théâtre. C'était très réussi. Les festivals de performances sont emprunts d'une grande liberté. Une scène nationale Française pourrait commander une pièce à plusieurs compagnies dans la même ville par exemple ? Les villes devraient faire confiance au parcours d'un artiste, même s'il leur faut prendre le risque d'être surprises."*

Un art qui n'est pas mineur

Vanessa Silvy, responsable du cirque et des arts de la rue au sein de Cultures France, est optimiste : *"A l'international, nos réseaux de diffusion ne s'appuient pas que sur les festivals. Nous accompagnons aussi de petites équipes là où la notion d'espace urbain n'existe pas, comme Les souffleurs, ou Caroline Amoros. Les saisons étrangères accueillent des artistes qui exploitent des terrains moins connus. Les arts de la rue sont très demandés à l'international où la qualité de notre création est reconnue. Ainsi, l'an dernier, à Cultures France, c'est le secteur qui a mobilisé le plus gros budget !"*

Pascal Le Brun-Cordier rappelle quelques chiffres tirés de l'enquête du ministère de la culture sur les pratiques culturelles des Français : *"On y apprend que 19% des Français sont allés dans un théâtre en 2008 contre 16% en 1997. Notre secteur a beaucoup de chance car 34% des Français ont vu un spectacle de rue en 2008 (contre 29% en 1997) : c'est un argument fort vis-à-vis des élus. Mais il faut regarder les chiffres en détails, ce qui peut tempérer l'enthousiasme initial... Dans ces 34%, les genres de spectacles de rue vus dans les douze derniers mois se répartissent ainsi : 56% fête locale ou animation dans les rues d'une ville ; 54% un grand événement national (14 juillet, fête de la musique...); 23% musiciens, jongleurs, « statue vivante inclus » (sic) ; 21% festival d'arts de la rue ; 15% animation lieu commercial (centre commercial, foire...); 12% autre festival. Par ailleurs, je crois qu'il faut absolument investir le terrain de l'évaluation pour sortir du quantitatif, et des critères souvent décalés proposés par le ministère de la culture ou les collectivités territoriales pour les renouvellements de conventions par exemple. Via la Fédération, nous pouvons proposer des indicateurs adaptés aux projets de territoires, aux formes liées à l'espace public, en inventer même : le taux d'implication citoyenne, le taux d'enrichissement symbolique ! Investissons également d'autres secteurs, comme l'action sociale, les radios, le monde du sport. J'ai vu à Evento à Bordeaux comment les espagnols du collectif Democracia ont infiltré une équipe de supporters des Girondins de Bordeaux en créant des fanions avec des citations de Camus, Marx, Mao, vendus ensuite sur l'espace public. Dans le domaine de l'architecture, un artiste comme Stefan Shankland, en résidence pendant dix ans dans une ZAC à Ivry, propose des projets qui interrogent la fabrique de la ville. Il faut aussi se laisser infiltrer : certains artistes que l'on a pu voir dans des manifestations comme la Nuit blanche à Paris, Estuaire à Nantes et Saint-Nazaire, ou Evento à Bordeaux pourraient avoir leur place dans le réseau des arts de la rue, notamment dans le champ de la performance. Ouvrons des portes aux écritures décalées et surprenantes. Car ces mondes*

artistiques trop étanches entre eux ont pour point commun l'espace public." Le président de la Fédération nationale des arts de la rue, Thierry Lorent, remarque que "l'ouverture a lieu, nous essayons de mettre en place un conseil national des arts et de la culture. Une initiative comme Rue Libre qui se tient demain, samedi 24 octobre, a aussi son poids."

Les évolutions des dispositifs d'aides

Dominique Houdart rappelle que la composition de la commission "Auteurs d'espace public", a changé : *"Elle rassemblait artistes et urbanistes, mais nous voulons améliorer la formule cette année en ouvrant la commission à de nouveaux partenaires, qui accepteront la règle du jeu suivante : après une discussion générale, seuls les artistes votent. Une scène nationale, une ville, une association culturelle, pourront devenir partenaires, assister aux débats, et repérer les spectacles qui les intéressent. Nous les accompagnons en proposant une aide à la compagnie et en offrant une représentation au partenaire, à charge pour lui d'en prévoir d'autres."*

Eléna Dapporto résume à son tour les changements des deux commissions concernant les arts de la rue et du cirque, qui existent depuis 95 à la DMDTS. *"Ce sont surtout des concepts administratifs, et je m'en excuse, mais cela me permet de vous expliquer la situation. Les commissions consultatives de l'Etat font l'objet d'une étude qui débouchera sur une réforme. Annoncée pour 2010, son application a été reportée en 2011. La DMDTS va devenir la direction générale à la création artistique. Les deux commissions arts de la rue et du cirque sont maintenues, et désormais instituées pour cinq ans. Notre réflexion porte sur un problème récurrent depuis dix ans : nous ne pouvons pas financer un même objet avec des crédits déconcentrés des Drac (directions régionales des affaires culturelles), et des crédits de l'administration centrale. Or ces deux commissions financent des projets qui sont souvent également aidés en Drac. Le maintien des aides à la création au niveau central est décidé, mais il faudra désormais les distinguer des financements des Drac. Une réforme des comités d'experts en Drac a d'ailleurs également lieu en ce moment. Après trois ans d'expérimentation, la pérennité du dispositif "Ecrire pour la rue" est acquise. Cependant la date de septembre nous oblige à engager les crédits tard dans l'année. Techniquement, tenir la commission avant l'été serait un meilleur calendrier pour nous, mais nous voulons prendre en compte les rythmes des compagnies."*

Traces et mémoire

Stéphane Simonin rappelle que *"Hors les murs est un Centre de ressources*

qui tient à préserver les traces des spectacles, par essence éphémères. Maintenant nous numérisons les photos, les vidéos, les actes de colloques... Nous souhaitons lancer très bientôt, en association avec d'autres structures, un portail de ressources de 10 000 documents en ligne, pour le grand public."

Floriane Gaber présente son livre soutenu par la SACD, "40 ans d'arts de la rue", aux Editions Ici et Là. Elle précise qu'elle a également sorti un second ouvrage, s'intitulant "Comment ça commença. Les arts de la rue dans le contexte des années 70." "*Si aujourd'hui le dispositif de soutien souhaite s'ouvrir à des scènes nationales ou à des lieux différents du réseau dit « de rue », cela fait écho aux années 70, rappelle-t-elle. Certains animateurs culturels et socio-culturels étaient très impliqués vis-à-vis des expériences pionnières, alors que la plupart d'entre elles étaient davantage en lien avec les syndicats, les comités d'entreprise. Les artistes de rue souhaitaient alors sortir des théâtres ; en 1968, certains ont joué dans des usines. Il y a toujours un combat à mener. Mon crédo c'est que dès que quelqu'un prend la peine de descendre dans la rue, d'y jouer, d'y travailler, parfois de prendre des risques, il peut être considéré comme un artiste.*" Thierry Lorent, Président de la Fédération des arts de la rue conclue la rencontre en donnant rendez-vous aux artistes le lendemain devant l'Assemblée nationale à 10h45 pour ouvrir la manifestation Rue Libre, Journée internationale des arts de la rue et de la libre expression dans l'espace public.